

INFORMATIONS GÉNÉRALES
MATURITÉ SPÉCIALISÉE *THÉÂTRE*

La maturité spécialisée *théâtre* (MSTH) s'obtient en une année. Le titre *Maturité spécialisée théâtre* donne accès au concours d'admission de La Manufacture - Haute école des arts de la scène ou d'une autre Haute école de théâtre pour une formation *bachelor* en théâtre (interprétation, mise en scène et autres métiers de la scène).

Public cible : les élèves de l'OSP théâtre de l'ECG (2^{ème} et 3^{ème} années) qui sont engagés dans une pratique théâtrale.

Prérequis : programme de préparation à la MS suivi dans le cursus préprofessionnel d'art dramatique au second semestre de la 3^{ème} année.

Conditions d'admission :

- obtention du certificat de culture générale OSP théâtre, avec une moyenne de 4,0 au minimum dans les disciplines de l'option spécifique préprofessionnelle ;
- réussite de l'épreuve d'admission composée de l'interprétation d'une scène théâtrale et d'un monologue, complétée par un entretien qui portera sur l'expérience du théâtre et le projet d'études de l'élève.

Une admission en maturité spécialisée jusqu'à trois ans après le certificat peut être accordée pour justes motifs (article 4, RECG – C1 10.70).

Contenus de la maturité spécialisée :

- cours théoriques et ateliers professionnels, spécifiques à la pratique théâtrale, notamment les différents aspects de l'interprétation, dispensés par le cursus préprofessionnel du Conservatoire de musique de Genève (CMG). Un minimum de 15 heures doit être suivi ;
- stage intensif d'interprétation de 6 semaines dans le cadre du cursus préprofessionnel d'art dramatique pour les candidates et les candidats qui font preuve de bonnes capacités de travail et de niveau suffisant dans la pratique théâtrale ;
- travail de maturité spécialisée : dossier théorique d'analyse d'une œuvre qui comprend une mise en espace sur un extrait de l'œuvre.

Obtention du titre de la maturité spécialisée :

- réussite de deux examens, pratique (interprétation) et théorique (dramaturgie), de fin d'année du cursus préprofessionnel d'art dramatique ;
- réussite du travail de maturité spécialisée (dossier théorique, extrait de mise en scène et soutenance).

PROCESSUS D'INSCRIPTION À LA MATURITÉ SPÉCIALISÉE THÉÂTRE

Échéancier

Lundi 6 novembre 2023 15h20 ECG Jean-Piaget	Séance à l'attention des élèves 3 ^{ème} année de l'OSP théâtre Présentation du cours de préparation à la MSTH du second semestre
Décembre 2023	Séance d'information obligatoire aux élèves de 3 ^{ème} année OSP théâtre
Du 26 février au 8 mars 2024, 17h00 dernier délai	Inscription à la MSTH (qui valide automatiquement l'inscription à l'épreuve d'admission)
Lundi 25 mars 2024 12h40-13h25 ECG Jean-Piaget – CEDOC	Information sur les consignes pour l'épreuve d'admission en année de MS
Lundi 15 avril 2024	Transmission par écrit du choix de la scène et du monologue de l'audition à M. D. Klopmann, maître adjoint en charge des MS artistiques
Lundi 6 mai 2024 Dès 13h30 ECG Jean-Piaget – aula	Épreuve d'admission : - audition - entretien Résultats transmis par voie postale dans le courant du mois de mai
Juin 2024	Certificat de l'ECG avec au moins 4.0 dans l'OSP théâtre
Dans la semaine du 24 juin 2024	Confirmation de l'admission en MSTH (un courriel sera envoyé par l'ECG aux étudiantes et étudiants admis et les documents importants liés à la rentrée MSTH seront joints à cet envoi)
Mardi 27 août 2024	Séance de rentrée de l'année MSTH et début des cours et ateliers du cursus préprofessionnel d'art dramatique du CMG

Sites d'info :

- ECG Jean-Piaget :
<https://edu.ge.ch/site/ecgjeanpiaget/>
- Conservatoire de musique Genève, cursus préprofessionnel d'art dramatique :
<https://cmg.ch/filiere-specifique/filiere-preprofessionnelle-dart-dramatique-du-cmg/>
- La Manufacture - Haute école des arts de la scène :
<http://www.manufacture.ch/>

En cas de questions, veuillez contacter la personne responsable des MSTH à l'ECG Jean-Piaget: Dimitri Klopmann (dimitri.klopmann@edu.ge.ch)